

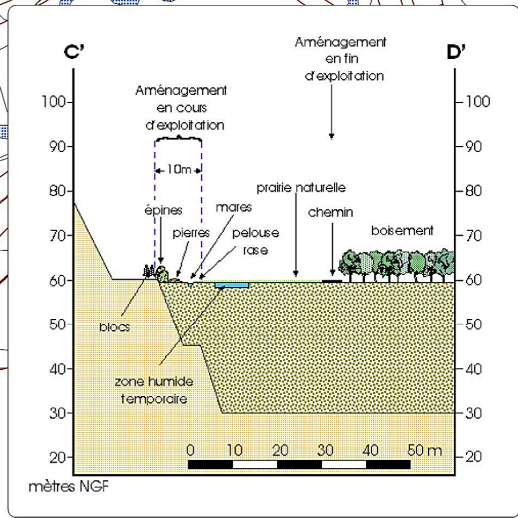
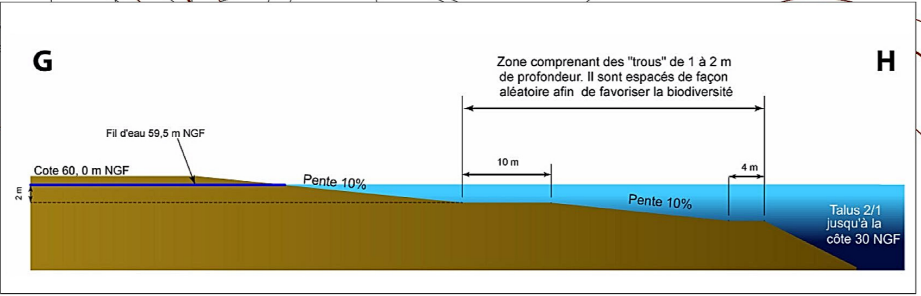
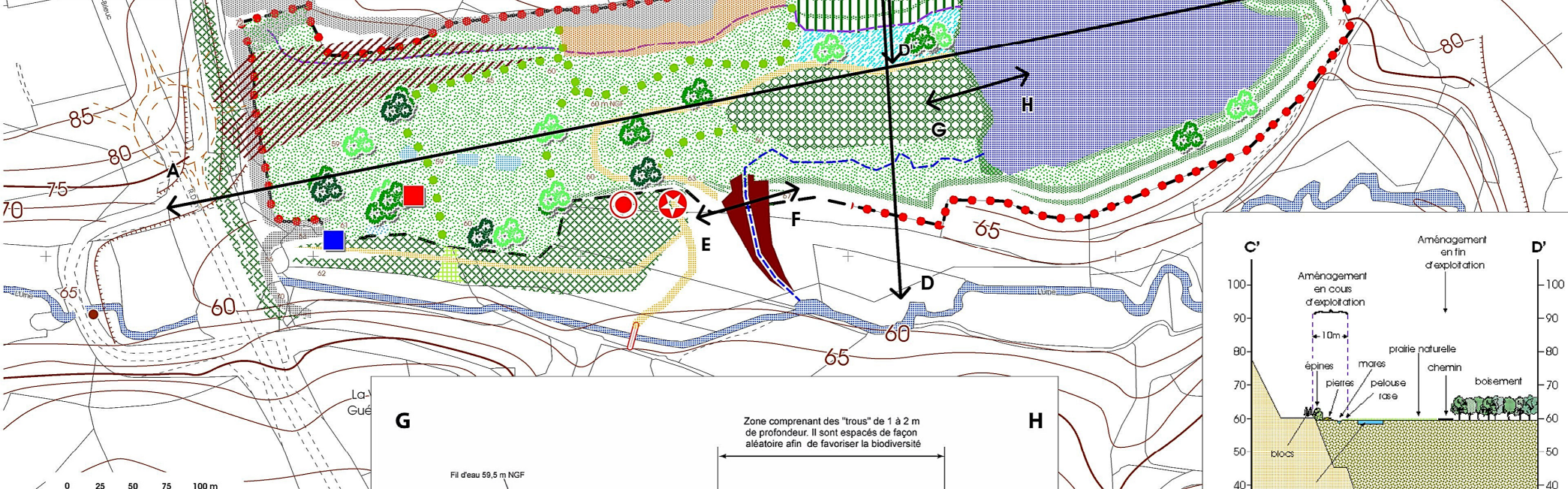
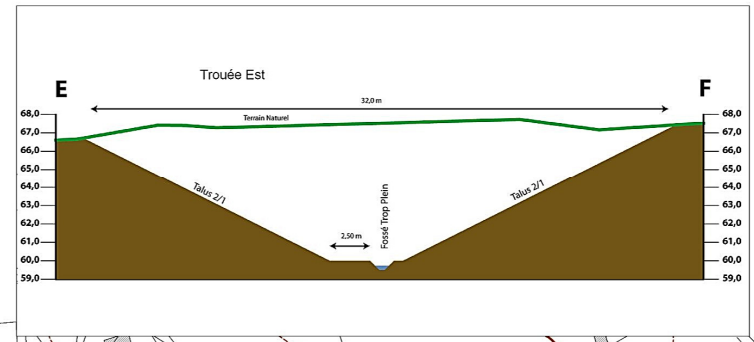
ANNEXE 8

**Plan général et coupe des aménagements pour la remise en état
(source : Géoarmor environnement)**

CMGO
Carrière de la Croix Gibat
 Communes de TREGUEUX & YFFINIAC - 22

REMISE EN ÉTAT
AU 1/3000

- | | | | |
|--|---|--|--|
| | Renouvellement | | Refuge à chiroptères (tunnel à chauve-souris) |
| | Mise en sécurité des fronts | | Bosquet |
| | Front de remblai végétalisé | | Accès depuis le giratoire réalisé en fin d'exploitation après concertation avec les maires et le Conseil Général |
| | Merlon | | Emprise giratoire |
| | Mare, profondeur variable 1 à 3 m | | Coupe |
| | Plan d'eau | | Ligne |
| | Clôture | | P1 : Parking 5 places voitures |
| | Prairie | | P2 : Parking 45 places voitures (emplacement et configuration à définir en 2023) |
| | Zone humide temporaire | | Belvédère |
| | Chemin | | |
| | Boisement (feuillus) | | |
| | Aménagement spécifique (cf coupe C'-D') | | |
| | Trouée écologique | | |
| | Passerelle existante | | |
| | Talus planté | | |
| | Zone exempte de terres végétales | | |
| | Fossé de collecte des eaux en pied de front | | |
| | Fossé écoulement du plan d'eau | | |
| | Trouée Est | | |



Source: Direction générale des Finances Publiques - Cadastre - mise à jour: 2011

ANNEXE 9

**FSD du SIC FR5300066 "Baie de Saint-Brieuc – Est"
(source : INPN)**

INFORMATIONS RECHERCHE PROGRAMMES INDICATEURS TÉLÉCHARGEMENTS PARTENAIRES

[Programmes](#) [Natura 2000](#) [Liste des sites Natura 2000](#) [Formulaire Standard de Données](#)

FR5300066 - Baie de Saint-Brieuc - Est

Site de la directive "Habitats, faune, flore"

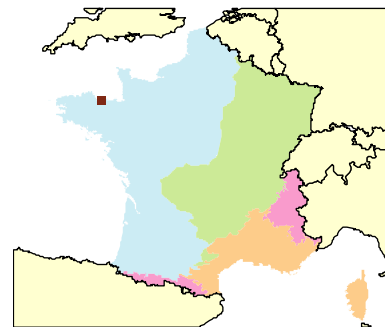
[Recherche de données Natura 2000](#)

[Cartographie du site Natura 2000](#)

 Ce FSD intègre les informations officielles transmises par la France à la commission européenne (septembre 2012)

Description	Habitats	Espèces	Protections	Activités	Gestion	Régimes de propriété	Responsables
Identification du site							
Type : B (pSIC/SIC/ZSC)		Code du site : FR5300066		Compilation : 30/11/1995		Mise à jour : 30/06/2008	
Appellation du site							
Baie de Saint-Brieuc - Est							
Dates de désignation / classement							
Date site proposé éligible comme SIC : 30/04/2002				Date site enregistré comme SIC : 13/01/2012			
ZSC : premier arrêté (JO RF) :				ZSC : dernier arrêté (JO RF) :			
Texte de référence							
Aucun texte de référence							
Localisation du site							
Coordonnées du centre :							
		Longitude : -2,64944		Latitude : 48,53194			
Superficie : 14 391 ha.				Pourcentage de superficie marine : 97%			
Altitude :		Min : -17 m.		Max : 80 m.		Moyenne : 0 m.	
Région administrative :							
REGION : BRETAGNE							
DEPARTEMENT : Côtes-d'Armor (3%)							
Régions biogéographiques :				Carte de localisation :			

Atlantique : 100%



Description du site		
Caractère général du site	Classes d'habitats	Couverture
Mer, Bras de Mer		76%
Rivières et Estuaires soumis à la marée, Vasières et bancs de sable, Lagunes (incluant les bassins de production de sel)		10%
Marais salants, Prés salés, Steppes salées		3%
Dunes, Plages de sables, Machair		2%
Galets, Falaises maritimes, Ilots		2%
Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente		1%
Forêts caducifoliées		1%
Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées		1%
Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana		1%
Autres terres arables		1%

Classes d'habitats	Couverture
Prairies améliorées	1%
Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1%

Autres caractéristiques du site

Estran de la baie de Saint-Brieuc sur dépôts meubles sableux récents, très minces (quelques mètres), reposant sur des formations anciennes à amphibolites (anciennes laves basaltiques à andésitiques). Cette dernière formation constitue également l'essentiel des falaises littorales avec, notamment en fond de baie, l'affleurement du complexe de gabbro d'Yffiniac.

L'extension 2008 constitue une entité de fond de baie qui s'étend de l'anse de Morieux à l'Ouest à la Pointe d'Erquy à l'Est

Elle permet de faire le lien entre les sites existants autour du Grand Pourier, de l'îlot du Verdelet et ses bancs de maërl et un site de fond de baie avec les anses de Morieux et d'Yffiniac. Elle est contiguë à l'Est à un vaste site du cap d'Erquy à la Baie de La Fresnaye.

Le site étendu constitue une portion représentative de la vaste échancrure formée par la baie de Saint-Brieuc qui se distingue du contexte de la Manche par son mode abrité et une couverture sédimentaire importante au sud des Léjons. Il est commun avec un site proposé au titre de la directive oiseaux.

Qualité et importance

Le fond de la baie d'Yffiniac et de l'anse de Morieux (estran) abrite des prés-salés atlantiques accompagnés de végétation annuelle à salicornes et de prairies pionnières à spartines (le plus vaste ensemble de marais maritimes des Côtes-d'Armor).

Les landes sèches atlantiques des sommets de falaise, les formations vivaces des plages de galets, ainsi que la dune fixée de Bon-Abri et les placages sablo-calcaires de Saint-Maurice sont quelques unes des phytocénoses remarquables de ce SIC.

Une extension et modification de périmètre en 2005 a permis d'intégrer les rives du Gouët situées en fond de l'étang du barrage de Saint-Barthélémy. Ces rives abritent en effet l'une des rares localités européennes de *Coleanthus subtilis*. En France, cette espèce n'est connue que dans le Massif armoricain dans les départements des Côtes d'Armor, du Morbihan, d'Ille-et-Vilaine et de Loire-Atlantique. L'ensemble de cet étang est soumis au même régime hydraulique marqué par de fortes variations de niveau entre l'été et l'hiver, pour les besoins d'alimentation en eau potable. Le maintien de ce régime est nécessaire pour assurer un bon état de conservation du Coléanthe.

D'autres extensions importantes ont concerné des habitats marins (1110 et 1140), déjà classés en ZPS, et des landes et falaises littorales ou rivages de galets.

L'extension 2008 présente une continuité intéressante dans les sédiments sableux de faible profondeur avec une portion de plus en plus fine du large vers la côte et des éléments plus grossiers autour des hauts-fonds rocheux dans le secteur du Verdelet (Verdelet, plateau des Jaunes, Les comtesses, Le Rohain) et du cap d'Erquy (plateau des roches des portes d'Erquy, Grand Pourier).

Le triangle constitué par les Comtesses, le Rohain et le plateau des Jaunes à l'Est du site enferme un banc de maërl, habitat en déclin et/ou en danger de la convention OSPAR. Il est probable que des herbiers de zostères s'y développent également.

En superposition avec l'habitat 1110, la superficie de l'habitat 1160 (grandes criques et baies peu profondes) est estimée à 95.36% de la surface du site soit environ 13724 ha.

Les bancs de maërl (habitat 1110) correspondent à un habitat d'un grand intérêt patrimonial. Le faciès à maërl pur a une valeur écologique importante (Grall, 2003). La complexité architecturale des bancs de maërl offre une multiplicité de niches écologiques, favorisant la diversité biologique.

Un chapelet de roches prolonge cette configuration de roches associées au maërl de part et d'autre le long de la côte de Penthièvre.

Vulnérabilité

Cette zone est dotée d'un certain nombre de protections réglementaires ; réserve naturelle, zone de protection spéciale, réserve de chasse, espaces remarquables de la loi littorale qui font qu'elle peut être considérée comme peu vulnérable à l'intérieur des limites du site.

Subsistent des menaces externes comme la qualité des eaux issues du bassin versant (taux élevés de nitrates, algues vertes).

Des programmes spécifiques sont mis en œuvre par ailleurs pour diminuer les excès de nitrates.

Le maintien du régime hydraulique actuel est nécessaire pour assurer un bon état de conservation du Coléanthe.

Les usages tels que la conchyliculture ou la pêche professionnelle ou de loisirs embarquées ou à pied seront pris en compte afin de parvenir à maintenir ou restaurer le bon état des habitats naturels concernés.

Les métiers sont majoritairement côtiers mais utilisent des arts traïnants qui peuvent avoir un impact sur les fonds.

Des chartes ou contrats Natura 2000 pourront alors venir en complément ou en appui des outils de gestion de la ressource déjà mis en place sur la coquille ou les coques par exemple.

Pour ces activités, l'invasion par la crépidule avec des recouvrements importants (essentiellement concentrés à l'Ouest de la Baie de Saint-Brieuc) pose un problème majeur ; il impacte aussi directement l'état de conservation des habitats d'intérêt européen.

Dans ce système abrité, les efforts en matière de gestion du bassin versant très agricole et urbanisé bénéficieront de façon importante à l'amélioration de l'état de conservation des habitats.

De part ces caractéristiques, le site recèle aussi des ressources en matériaux et peut susciter des projets. Tout nouveau projet devra faire l'objet d'une étude d'incidences précises sur les habitats et espèces concernées.

Désignation

Documentation

Augris, C., Bonnot-Courtois, C., Maze, J-P., Le Vot, M., Crusson, A., Simplet, L., Blanchard, M., Houlgatte, E. 2006. Carte des formations superficielles du domaine marin côtier de l'anse de Paimpol à Saint-Malo. IFREMER, CNRS, EPHE, carte 1/50000ème et notice.

Courtel J.E. (coord.), 1998. Quel avenir pour la façade atlantique? Réflexions à partager, pour agir mieux ensemble", DATAR, Secrétariat général à la mer : <http://www.bretagne-environnement.org/telecharger/1049200288-le-littoral-breton.pdf>

Ehrhold, A., Blanchet, A., Hamon, D., (et collab.), 2006. Réseau de surveillance benthique (REBENT) - Région Bretagne. Approche sectorielle subtidale : Identification et caractérisation des habitats benthiques du secteur Glénan. RST/IFREMER/DYNECO/Ecologie benthique/06-03/REBENT, 62 p.

Grall J., 2003. Fiche de synthèse sur les biocénoses : les bancs de maërl, Rebent, 20 p.

HASSANI S., 2008, communication personnelle - actualisation des données sur les mammifères marins : DIREN-Océanopolis.

Sites internet : Nautisme en Bretagne (<http://www.nautisembretagne.fr/>), Bretagne environnement (<http://www.bretagne-environnement.org/>).

CABRI, 2008. Document d'objectifs du site Natura 2000 de la Baie de Saint-Brieuc (prochainement soumis à validation du comité de pilotage)

- " Curieux de Nature, Patrimoine naturel de Bretagne ", DIREN et Conseil Régional de Bretagne, 1995, 100 p.

Citation : Muséum national d'Histoire naturelle [Ed]. 2003-2012. *Inventaire national du Patrimoine naturel*, site Web : <http://inpn.mnhn.fr>. Le 13 novembre 2012.

Accueil | Plan du site | Mentions légales | Crédits design | Contactez-nous | © Muséum national d'Histoire naturelle





FR5300066 - Baie de Saint-Brieuc - Est

Site de la directive "Habitats, faune, flore"

 [Recherche de données Natura 2000](#)

 [Cartographie du site Natura 2000](#)

 Ce FSD intègre les informations officielles transmises par la France à la commission européenne (septembre 2012)

Description	Habitats	Espèces	Protections	Activités	Gestion	Régimes de propriété	Responsables	EVALUATION	
								SUPERFICIE RELATIVE	CONSERVATION GLOBALE
CODE - INTITULE		COUVERTURE	SUPERFICIE (ha)	QUALITE DES DONNEES	REPRESENTATIVITE				
1110 - Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine		65%	9 354,15		Significative	2%≥p>0	Bonne	Bonne	
1130 - Estuaires		1,6%	230,26		Significative	2%≥p>0	Moyenne	Bonne	
1140 - Replats boueux ou sableux exondés à marée basse		13%	1 870,83		Bonne	2%≥p>0	Bonne	Bonne	
1150 - Lagunes côtières *		0,01%	1,44		Non-significative				
1160 - Grandes criques et baies peu profondes		< 0.01%	0		Excellente	2%≥p>0	Bonne	Bonne	
1170 - Récifs		17,25%	2 482,45		Bonne	2%≥p>0	Bonne	Bonne	
1210 - Végétation annuelle des laissés de mer		0,01%	1,44		Bonne	2%≥p>0	Bonne	Bonne	
1220 - Végétation vivace des rivages de galets		0,01%	1,44		Non-significative				
1230 - Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques		0,02%	2,88		Bonne	2%≥p>0	Bonne	Bonne	
1310 - Végétations pionnières à Salicornia et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses		0,03%	4,32		Significative	2%≥p>0	Bonne	Bonne	
1330 - Prés-salés atlantiques (Glauco-Puccinellietalia maritimae)		0,26%	37,42		Bonne	2%≥p>0	Bonne	Bonne	
1420 - Fourrés halophiles méditerranéens et thermo-atlantiques (Sarcocornietea fruticosi)		0,4%	57,56		Bonne	2%≥p>0	Bonne	Bonne	
2110 - Dunes mobiles embryonnaires		0,01%	1,44		Non-significative				
2120 - Dunes mobiles du cordon littoral à Ammophila arenaria (dunes blanches)		0,01%	1,44		Significative	2%≥p>0	Bonne	Bonne	
2130 - Dunes côtières fixées à végétation herbacée (dunes grises) *		0,09%	12,95		Bonne	2%≥p>0	Moyenne	Bonne	
2180 - Dunes boisées des régions atlantique, continentale et boréale		0,01%	1,44		Significative	2%≥p>0	Bonne	Bonne	
2190 - Dépressions humides intradunaires		0,01%	1,44		Non-significative				
3130 - Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littoretalia uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetalia		0,16%	23,03		Significative	2%≥p>0	Bonne	Bonne	
3150 - Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition		0,01%	1,44		Non-significative				
4030 - Landes sèches européennes		0,2%	28,78		Bonne	2%≥p>0	Excellente	Bonne	
8330 - Grottes marines submergées ou semi-submergées		0,01%	1,44		Non-significative				
9180 - Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion *		0,15%	21,59		Significative	2%≥p>0	Moyenne	Significative	

* Habitats prioritaires

[Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Mentions légales](#) | [Crédits design](#) | [Contactez-nous](#) | © Muséum national d'Histoire naturelle



Muséum
national
d'Histoire
naturelle



Copyright © 2012 : Apycom jQuery Menus



FR5300066 - Baie de Saint-Brieuc - Est

Site de la directive "Habitats, faune, flore"

 Recherche de données Natura 2000

 Cartographie du site Natura 2000


Ce FSD intègre les informations officielles transmises par la France à la commission européenne (septembre 2012)

Description	Habitats	Espèces	Protections	Activités	Gestion	Régimes de propriété	Responsables
-------------	----------	---------	-------------	-----------	---------	----------------------	--------------

ESPÈCES MENTIONNÉES À L'ARTICLE 4 DE LA DIRECTIVE 79/409/CEE ET FIGURANT À L'ANNEXE II DE LA DIRECTIVE 92/43/CEE ET ÉVALUATION DU SITE POUR CELLES-CI

MAMMIFÈRES visés à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil

CODE	NOM	STATUT	POPULATION			ABONDANCE	QUALITE	ÉVALUATION		
			TAILLE MIN.	TAILLE MAX.	UNITE			POPULATION	CONSERVATION	ISOLEMENT
1304	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Résidence			Individus	Présente	2%≥p>0%	Bonne	Non-isolée	Bonne
1303	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Résidence			Individus	Présente	2%≥p>0%	Bonne	Non-isolée	Bonne
1308	<i>Barbastella barbastellus</i>	Résidence			Individus	Présente	2%≥p>0%	Bonne	Non-isolée	Bonne
1355	<i>Lutra lutra</i>	Résidence			Individus	Présente	Non significative			
1364	<i>Halichoerus grypus</i>	Concentration			Individus	Présente	Non significative			
1349	<i>Tursiops truncatus</i>	Concentration			Individus	Présente	Non significative			
1351	<i>Phocoena phocoena</i>	Concentration			Individus	Présente	Non significative			
1323	<i>Myotis bechsteinii</i>	Résidence			Individus	Présente	2%≥p>0%	Bonne	Non-isolée	Bonne

PLANTES visés à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil

CODE	NOM	STATUT	POPULATION			ABONDANCE	QUALITE	ÉVALUATION		
			TAILLE MIN.	TAILLE MAX.	UNITE			POPULATION	CONSERVATION	ISOLEMENT
1441	<i>Rumex rupestris</i>	Résidence			Individus	Rare	2%≥p>0%	Bonne	Non-isolée	Bonne
1887	<i>Coleanthus subtilis</i>	Résidence			Individus	Rare	15%≥p>2%	Bonne	Isolée	Bonne

AUTRES ESPÈCES IMPORTANTES DE FLORE ET DE FAUNE

GRUPE	NOM	TAILLE MIN.	TAILLE MAX.	UNITE	ABONDANCE	MOTIVATION
Amphibien	<i>Bufo calamita</i>			Individus	Présente	- Espèce de l' annexe IV (directive "Habitat") - Espèce de l' annexe V (directive "Habitat") - Espèce de la liste rouge nationale - Espèce relevant d'une convention internationale
	<i>Hyla arborea</i>			Individus	Présente	- Espèce de l' annexe IV (directive "Habitat") - Espèce de l' annexe V (directive "Habitat") - Espèce de la liste rouge nationale - Espèce relevant d'une convention internationale
	<i>Pelodytes punctatus</i>			Individus	Présente	- Espèce de la liste rouge nationale - Espèce relevant d'une convention internationale
Oiseau	<i>Acrocephalus palustris</i>			Individus	Présente	- Espèce de la liste rouge nationale - Espèce relevant d'une convention internationale
	<i>Coeloglossum viride</i>			Individus	Présente	- Espèce de la liste rouge nationale
	<i>Eryngium maritimum</i>			Individus	Présente	- Autre raison
Plante	<i>Helianthemum nummularium</i>			Individus	Présente	- Autre raison
	<i>Ophioglossum vulgatum</i>			Individus	Présente	- Autre raison
	<i>Ophrys sphegodes</i>			Individus	Présente	- Autre raison
	<i>Parentucellia latifolia</i>			Individus	Présente	- Autre raison
	<i>Romulea armoricana</i>			Individus	Présente	- Autre raison
Reptile	<i>Lacerta viridis</i>			Individus	Présente	- Espèce de l' annexe IV (directive "Habitat") - Espèce de l' annexe V (directive "Habitat") - Autre raison

Citation : Muséum national d'Histoire naturelle [Ed]. 2003-2012. *Inventaire national du Patrimoine naturel*, site Web : <http://inpn.mnhn.fr> . Le 13 novembre 2012.

[Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Mentions légales](#) | [Crédits design](#) | [Contactez-nous](#) | © Muséum national d'Histoire naturelle



Muséum
national
d'Histoire
naturelle



Copyright © 2012 : Apycom jQuery Menus

ANNEXE 10

**FSD de la ZPS FR5310050 "Baie de Saint-Brieuc – Est"
(source : INPN)**



FR5310050 - Baie de Saint-Brieuc - Est

Site de la directive "Oiseaux"

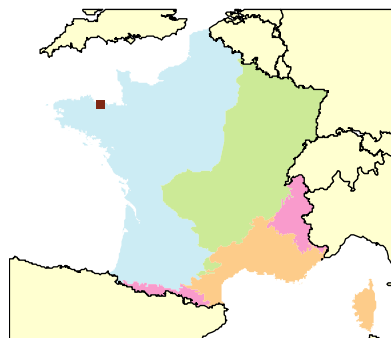
Recherche de données Natura 2000

Cartographie du site Natura 2000

Ce FSD intègre les informations officielles transmises par la France à la commission européenne (septembre 2012)

Description	Habitats	Espèces	Protections	Activités	Gestion	Régimes de propriété	Responsables
Identification du site							
Type : A (ZPS)		Code du site : FR5310050		Compilation : 31/01/1990		Mise à jour : 30/06/2008	
Appellation du site							
Baie de Saint-Brieuc - Est							
Dates de désignation / classement							
ZPS : premier arrêté (JO RF) : 30/07/2004				ZPS : dernier arrêté (JO RF) : 30/07/2004			
Texte de référence							
Arrêté du 30 juillet 2004 portant désignation du site Natura 2000 Baie de Saint-Brieuc - Est (zone de protection spéciale)							
Localisation du site							
Coordonnées du centre :							
		Longitude : -2,64944		Latitude : 48,53194			
Superficie : 13 487 ha.				Pourcentage de superficie marine : 99%			
Altitude :		Min : -17 m.		Max : 10 m.		Moyenne : 0 m.	
Région administrative :							
REGION : BRETAGNE							
DEPARTEMENT : Côtes-d'Armor (1%)							
COMMUNES : Erquy, Hillion, Langueux, Morieux, Planguenoual, Pléneuf-Val-André, Saint-Brieuc, Yffiniac.							
Régions biogéographiques :				Carte de localisation :			

Atlantique : 100%



Description du site

Caractère général du site

Classes d'habitats	Couverture
Mer, Bras de Mer	95%
Rivières et Estuaires soumis à la marée, Vasières et bancs de sable, Lagunes (incluant les bassins de production de sel)	3%
Galets, Falaises maritimes, Ilots	1%
Dunes, Plages de sables, Machair	1%

Autres caractéristiques du site

Le secteur proposé permet de rejoindre les deux entités préexistantes situées en fond de baie de Saint Brieuc : anses de Morieux et d'Yffiniac et le secteur du Verdelet/Grand Pourier. Il est contigu au Nord-Est à un vaste site englobant les caps d'Erquy, de Fréhel et la Baie de La Fresnaye.

Qualité et importance

D'un point de vue ornithologique, le fond de la Baie de Saint-Brieuc, c'est à dire l'ensemble du secteur concerné par la ZPS, est une zone humide littorale d'un grand intérêt, tout particulièrement en période inter-nuptiale au niveau des anatidés, des limicoles et des laridés, tant du point de vue de la diversité spécifique que des effectifs présents. C'est notamment un très important site d'hivernage et une escale migratoire intéressante pour ces oiseaux. Ainsi, sur la période allant de 1990 à 2005, ce sont plus de 30 000 oiseaux d'eau qui ont hiverné chaque année dans le secteur (5 000 anatidés, 10 000 limicoles et de 15 à 20 000 laridés). A l'occasion de vagues de froid hivernales, le nombre d'anatidés et de limicoles peut doubler, c'est le cas par exemple pour :

- le Canard siffleur : en 1996 et 1997, la baie de Saint-Brieuc a ainsi accueilli respectivement 4,5% et 6,5% de l'ensemble des hivernants français,
- l'Huîtrier-pie : 9 750 en janvier 1987 (3 à 4 fois plus d'oiseaux que lors des hivers normaux),
- le Bécasseau maubèche : à deux reprises durant ces quinze dernières années, la baie de Saint-Brieuc a atteint le niveau d'importance internationale pour cette espèce (4 500 oiseaux en 1998 et 5 000 oiseaux en 2002),
- le Bécasseau variable : 5 000 oiseaux en 1990, 4 500 en 2002,

L'attractivité du site pour ces oiseaux est principalement liée à la forte productivité biologique des milieux (estuaires, marais maritimes et vasières), qui leur fournissent d'importantes ressources alimentaires avec les bivalves fouisseurs à l'instar des coques.

Cette ZPS présente un intérêt majeur pour l'hivernage de plusieurs espèces d'anatidés et de limicoles, dont la Bernache cravant, le Canard siffleur, l'Huîtrier-pie, le Bécasseau maubèche, le Chevalier combattant, la Barge rousse et le Courlis cendré.

Le site de la Baie de Saint-Brieuc est une halte migratoire au printemps et à l'automne pour une grande diversité d'espèces, en particulier pour les canards et les échassiers attirés par les importantes ressources alimentaires qu'offre la Baie de Saint-Brieuc et son vaste estran. Compte tenu de la difficulté d'appréhender le phénomène migratoire d'un point de vue quantitatif du fait de la succession des départs et des arrivées des bandes de migrateurs, il est difficile d'évaluer exactement le nombre d'oiseaux faisant halte sur la ZPS lors des migrations. Toutefois, au regard des dénombrements effectués au printemps et à l'automne, il est certain que le nombre de migrateurs s'arrêtant quelques jours ou quelques semaines sur le site est au minimum de l'ordre de plusieurs milliers de limicoles et d'anatidés. Mais il est tout à fait probable qu'une bonne part des migrateurs s'arrêtent sur le site ne soit pas dénombrée et que le chiffre réel soit plutôt de l'ordre de quelques dizaines de milliers d'oiseaux. Pour certaines espèces de limicoles peu abondantes en hiver, la Baie de Saint-Brieuc semble être une escale importante, comme le Bécasseau sanderling, le Chevalier gambette, le Courlis corlieu, le Grand gravelot ou encore le Tournepierre à collier.

L'extension en 2008 de la ZPS vers le large a permis d'intégrer une zone significative de stationnement et d'alimentation de Puffins des Baléares en période inter-nuptiale. La France a une responsabilité majeure dans la conservation de cet oiseau marin, rare et menacé de disparition, qui se reproduit uniquement aux îles Baléares et se répartit ensuite essentiellement sur les côtes françaises.

C'est aussi un secteur d'alimentation des Fous de Bassan provenant des Sept-îles.

Le site constitue une zone de refuge :

- pour les Mouettes pygmées hivernantes au large avec des concentrations pouvant atteindre plusieurs milliers d'individus en cas de fortes tempêtes.
- pour le Pétrél tempête avec plusieurs centaines d'individus en stationnement dans la baie et au large.

C'est également un secteur fréquenté par les Sternes pierregarins et caugeks en nombre important.

Les Macreuses noires stationnent en pleine mer; depuis la mi-janvier 2002, la population avoisine les 1300 oiseaux faisant de la Baie de Saint-Brieuc un site d'importance nationale pour cette espèce, avec plus de 2% de la population hivernante française.

L'extension marine de la ZPS permet une meilleure prise en compte des zones d'alimentation des limicoles, des puffins et des stationnements de Macreuses noires.

Lorsqu'ils sont indiqués dans ce formulaire, les effectifs des oiseaux pélagiques de passage ou hivernant dans le périmètre de la ZPS " Baie de saint Brieuc " sont donnés à titre indicatif, en référence à des données récentes obtenues à partir d'observations terrestres. Des dénombrements couvrant l'ensemble de la zone devront préciser ces chiffres, de même qu'ils apporteront des données sur les espèces dont la présence est avérée mais pour lesquelles les effectifs fréquentant la zone sont insuffisamment connus.

Vulnérabilité

D'après les éléments recueillis auprès du service technique de la réserve naturelle, aucune pression naturelle n'exerce d'influence sur les peuplements d'oiseaux présents en baie de Saint-Brieuc. L'abandon du pâturage sur la plupart des prés-salés de la rive droite de l'Anse d'Yffiniac a cependant pour conséquence le retour à une dynamique naturelle de la végétation, défavorable à certaines espèces d'anatidés qui viennent s'y alimenter.

Quatre grands types de facteurs anthropiques pouvant exercer une influence sur l'avifaune ont été identifiés par l'équipe technique de la réserve naturelle (PONSERO et al. 2003) :

- § les dérangements,
- § les prélèvements sur les ressources,
- § la modification des habitats par les aménagements,
- § la dégradation des habitats.

Ces facteurs s'exercent à l'échelle de la ZPS, mais se retrouvent aussi sur l'ensemble de la Baie de Saint-Brieuc, et sont liés aux activités humaines : pêche à pied (coques), pêche à la ligne, mytiliculture, extraction de marne, élevage (pâturage de bovins sur une partie des prés-salés de l'Anse d'Yffiniac), activités sportives et de loisir comme la chasse (hors réserve naturelle), l'équitation, le nautisme (bateau, planche à voile, fly-surf), les sports de plage et les activités balnéaires, ou encore la promenade (PONSERO et al. 2003).

L'augmentation et la multiplication des activités humaines sur l'estran sont les principales menaces pour le maintien des espèces et des effectifs d'oiseaux, du fait du dérangement occasionné. L'impact du dérangement est maximum en hiver, quand les effectifs présents sont importants et les individus affaiblis. A titre d'exemple, la pêche à pied dans la zone de mi-marée contraint les limicoles à se réfugier dans des secteurs moins productifs et à effectuer de fréquents envols de repli. Activité importante par le passé, l'extraction de marne ne s'effectue plus depuis 2001 que dans le secteur de la Grève des Courses. Si l'impact des prélèvements sur la sédimentologie est faible, les extractions de marne occasionnent des dérangements à l'avifaune, car elles sont autorisées en période hivernale, lorsque les oiseaux sont les plus nombreux, et à proximité des repaires à limicoles et des zones d'alimentation des anatidés herbivores (PONSERO et al. 2003).

Les activités humaines d'exploitation des ressources naturelles et en particulier des bancs de coquillages du fond de baie agissent sur la disponibilité des ressources spatiales et temporelles recherchées par l'avifaune et contribuent à réduire la capacité d'accueil du site. Outre le dérangement occasionné, la pêche aux coques exploite le même gisement que les grandes limicoles, bien que les classes d'âges exploitées soit différentes (les oiseaux consommant des coques inférieures à la taille marchande). En revanche, le maintien d'un pâturage extensif entre mars et octobre sur une vingtaine d'hectares de prés-salés de l'anse d'Yffiniac est très intéressant car cette activité permet de favoriser des associations végétales offrant des conditions d'alimentation recherchées par les anatidés (PONSERO et al. 2003).

Comprise entre une zone urbaine dense (Saint-Brieuc, Langueux, Trégueux et Yffiniac) et des secteurs d'élevage intensif, la baie de Saint-Brieuc est soumise à des apports polluants d'origine domestique, agricole et industrielle. Les pollutions véhiculées par les cours d'eau vers le littoral sont donc multiples.

La qualité des eaux est l'un des problèmes d'environnement fondamentaux en baie de Saint-Brieuc, et en particulier pour l'avifaune, dans le sens où ces pollutions peuvent avoir un impact fort sur la fonctionnalité des milieux pour les oiseaux en terme de ressources alimentaires (accès aux ressources et qualité des peuplements benthiques). La conséquence la plus évidente de cette pollution des eaux littorales est le phénomène de marée verte qui se répète chaque année depuis le début des années 1970.

Désignation

Reserve naturelle depuis le 28/04/1998 (Decret)
Reserve de chasse maritime

Documentation

Old site code 205100. Superficie: y compris 650ha déjà désignées 1989.ANNEZO (JP), HAMON(D) 1989 Predation par les limicoles dela macrofaune intertidale en baie de St Brieuc -IFREMER.GAROCHE (J) 1992 additif a la proposition de classement enreserve naturelle de l'anse Yffiniac- Groupe d'etudeornithologique des totes d'Armor.OISEAUX HIVERNANTS DE LA BAIE DE D'ARMOR SAINT BRIEUC Moyenne deshivers 1987/1991 (5 hivers).

Cadiou B. et al., 2004. Les oiseaux marins nicheurs de FRANCE métropolitaine (1960-2000). Editions Biotope, Méze, 218 p.
Ponséro A., Vidal J., Allain J., 2003, Evaluation spatiale de la densité du gisement de coques de la baie de Saint-Brieuc, année 2003, Réserve Naturelle Baie de St-Brieuc, 20 p.

CABRI, 2008. Document d'objectifs Natura 2000 de la ZPS de la Baie de Saint-Brieuc. Document provisoire - DIREN
LPO., 2007. Identification des sites marins prioritaires pour les oiseaux marins et les oiseaux d'eau. LPO/MEDAD, 21 p.
Sites internet : Comité local des pêches de Paimpol (<http://www.clpmempaimpol.com/>), Nautisme en Bretagne (<http://www.nautisembretagne.fr/>), Bretagne environnement (<http://www.bretagne-environnement.org/>)

Citation : Muséum national d'Histoire naturelle [Ed]. 2003-2012. *Inventaire national du Patrimoine naturel*, site Web : <http://inpn.mnhn.fr>. . Le 13 novembre 2012.

[Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Mentions légales](#) | [Crédits design](#) | [Contactez-nous](#) | © Muséum national d'Histoire naturelle



Copyright © 2012 : Apycom jQuery Menus




FR5310050 - Baie de Saint-Brieuc - Est

Site de la directive "Oiseaux"

 Recherche de données Natura 2000

 Cartographie du site Natura 2000

 Ce FSD intègre les informations officielles transmises par la France à la commission européenne (septembre 2012)

Description	Habitats	Espèces	Protections	Activités	Gestion	Régimes de propriété	Responsables
-------------	----------	---------	-------------	-----------	---------	----------------------	--------------

ESPÈCES MENTIONNÉES À L'ARTICLE 4 DE LA DIRECTIVE 79/409/CEE ET FIGURANT À L'ANNEXE II DE LA DIRECTIVE 92/43/CEE ET ÉVALUATION DU SITE POUR CELLES-CI

OISEAUX visés à l'Annexe I de la directive 79/409/CEE du Conseil

OISEAUX visés à l'Annexe I de la directive 79/409/CEE du Conseil

CODE	NOM	STATUT	POPULATION			ABONDANCE	QUALITE	POPULATION	EVALUATION		
			TAILLE MIN.	TAILLE MAX.	UNITE				CONSERVATION	ISOLEMENT	GLOBALE
A384	<i>Puffinus puffinus mauretanicus</i>	Concentration	1 200	1 200	Individus	Présente	100%≥p>15%	Excellente	Non-isolée	Excellente	
		Hivernage			Individus	Présente	100%≥p>15%				
A001	<i>Gavia stellata</i>	Concentration			Individus	Présente	2%≥p>0%	Excellente	Non-isolée	Excellente	
		Hivernage	5	5	Individus	Présente	2%≥p>0%				
A014	<i>Hydrobates pelagicus</i>	Concentration			Individus	Présente	15%≥p>2%	Excellente	Non-isolée	Excellente	
A151	<i>Philomachus pugnax</i>	Concentration			Individus	Présente	Non significative	Non significative			
		Hivernage	70	80	Individus	Présente					
A157	<i>Limosa lapponica</i>	Concentration			Individus	Présente	15%≥p>2%	Excellente	Non-isolée	Excellente	
		Hivernage	400	600	Individus	Présente	15%≥p>2%				
A103	<i>Falco peregrinus</i>	Concentration			Individus	Présente	Non significative	Non significative			
		Hivernage	2	2	Individus	Présente					
A177	<i>Larus minutus</i>	Concentration			Individus	Présente	100%≥p>15%	Excellente	Non-isolée	Excellente	
		Hivernage			Individus	Présente	100%≥p>15%				
A191	<i>Sterna sandvicensis</i>	Concentration			Individus	Présente	100%≥p>15%	Excellente	Non-isolée	Excellente	
A193	<i>Sterna hirundo</i>	Concentration			Individus	Présente					
A229	<i>Alcedo atthis</i>	Concentration			Individus	Présente					
		Hivernage			Individus	Présente					
A003	<i>Gavia immer</i>	Concentration			Individus	Présente	Non significative	Non significative			
		Hivernage	1	1	Individus	Présente					

OISEAUX migrateurs régulièrement présents sur le site non visés à l'Annexe I de la directive 79/409/CEE du Conseil

CODE	NOM	STATUT	POPULATION			ABONDANCE	QUALITE	POPULATION	EVALUATION		
			TAILLE MIN.	TAILLE MAX.	UNITE				CONSERVATION	ISOLEMENT	GLOBALE
A050	<i>Anas penelope</i>	Concentration			Individus	Présente	15%≥p>2%	Bonne	Non-isolée	Bonne	
		Hivernage	500	600	Individus	Présente	15%≥p>2%				
A051	<i>Anas strepera</i>	Concentration			Individus	Présente	Non significative	Non significative			
		Hivernage	30	30	Individus	Présente					
A052	<i>Anas crecca</i>	Concentration			Individus	Présente	Non significative	Non significative			
		Hivernage	140	150	Individus	Présente					
A053	<i>Anas platyrhynchos</i>	Concentration			Individus	Présente	Non significative				

CODE	NOM	STATUT	POPULATION				EVALUATION				
			TAILLE MIN.	TAILLE MAX.	UNITE	ABONDANCE	QUALITE	POPULATION	CONSERVATION	ISOLEMENT	GLOBALE
A056	<i>Anas clypeata</i>	Hivernage	500	500	Individus	Présente		Non significative			
		Reproduction	1	1	Couples	Présente		Non significative			
		Concentration			Individus	Présente		Non significative			
A054	<i>Anas acuta</i>	Hivernage	29	29	Individus	Présente		Non significative			
		Concentration			Individus	Présente		2%≥p>0%	Bonne	Non-isolée	Bonne
A017	<i>Phalacrocorax carbo</i>	Hivernage			Individus	Présente		2%≥p>0%	Bonne	Non-isolée	Bonne
		Reproduction	35	35	Couples	Présente					
A018	<i>Phalacrocorax aristotelis</i>	Concentration			Individus	Présente					
		Hivernage			Individus	Présente					
A028	<i>Ardea cinerea</i>	Reproduction	35	35	Couples	Présente					
		Concentration			Individus	Présente		Non significative			
A160	<i>Numenius arquata</i>	Hivernage	5	20	Individus	Présente		Non significative			
		Concentration			Individus	Présente		15%≥p>2%	Bonne	Non-isolée	Bonne
A162	<i>Tringa totanus</i>	Hivernage	400	650	Individus	Présente		15%≥p>2%	Bonne	Non-isolée	Bonne
		Concentration			Individus	Présente		Non significative			
A046	<i>Branta bernicla</i>	Hivernage	30	60	Individus	Présente		Non significative			
		Concentration			Individus	Présente		15%≥p>2%	Excellente	Non-isolée	Excellente
A048	<i>Tadorna tadoma</i>	Hivernage	4 200	4 200	Individus	Présente		15%≥p>2%	Excellente	Non-isolée	Excellente
		Reproduction	155	155	Individus	Présente		Non significative			
A065	<i>Melanitta nigra</i>	Reproduction	10	10	Couples	Présente		Non significative			
		Concentration			Individus	Présente		15%≥p>2%	Excellente	Non-isolée	Excellente
A069	<i>Mergus serrator</i>	Hivernage	1 000	1 000	Individus	Présente		15%≥p>2%	Excellente	Non-isolée	Excellente
		Concentration			Individus	Présente		Non significative			
A149	<i>Calidris alpina</i>	Hivernage	6	6	Individus	Présente		Non significative			
		Concentration			Individus	Présente		2%≥p>0%	Bonne	Non-isolée	Bonne
A130	<i>Haematopus ostralegus</i>	Hivernage	2 000	3 000	Individus	Présente		2%≥p>0%	Bonne	Non-isolée	Bonne
		Concentration			Individus	Présente		15%≥p>2%	Bonne	Non-isolée	Bonne
A137	<i>Charadrius hiaticula</i>	Hivernage	3 000		Individus	Présente		15%≥p>2%	Bonne	Non-isolée	Bonne
		Reproduction	1	1	Couples	Présente		15%≥p>2%	Bonne	Non-isolée	Bonne
A141	<i>Pluvialis squatarola</i>	Concentration			Individus	Présente		15%≥p>2%	Bonne	Non-isolée	Bonne
		Hivernage	30	80	Individus	Présente		15%≥p>2%	Bonne	Non-isolée	Bonne
A142	<i>Vanellus vanellus</i>	Concentration			Individus	Présente		Non significative			
		Hivernage	210	320	Individus	Présente		Non significative			
A143	<i>Calidris canutus</i>	Concentration			Individus	Présente		Non significative			
		Hivernage	200	1 200	Individus	Présente		Non significative			
A144	<i>Calidris alba</i>	Concentration			Individus	Présente		15%≥p>2%	Bonne	Non-isolée	Bonne
		Hivernage	3 000		Individus	Présente		15%≥p>2%	Bonne	Non-isolée	Bonne
A169	<i>Arenaria interpres</i>	Concentration	1 000	1 000	Individus	Présente		15%≥p>2%	Excellente	Non-isolée	Excellente
		Hivernage	30	500	Individus	Présente		15%≥p>2%	Excellente	Non-isolée	Excellente
A179	<i>Larus ridibundus</i>	Concentration			Individus	Présente		Non significative			
		Hivernage	50	100	Individus	Présente		Non significative			
A182	<i>Larus canus</i>	Concentration			Individus	Présente		2%≥p>0%	Excellente	Non-isolée	Excellente
		Hivernage	17 000	17 000	Individus	Présente		2%≥p>0%	Excellente	Non-isolée	Excellente
A183	<i>Larus fuscus</i>	Concentration			Individus	Présente		2%≥p>0%	Excellente	Non-isolée	Excellente
		Hivernage	1 000	1 000	Individus	Présente		2%≥p>0%	Excellente	Non-isolée	Excellente
A184	<i>Larus argentatus</i>	Concentration			Individus	Présente		Non significative			
		Hivernage	1 500	1 500	Individus	Présente		Non significative			
A187	<i>Larus marinus</i>	Reproduction	10	10	Couples	Présente		Non significative			
		Concentration			Individus	Présente		Non significative			
A187	<i>Larus marinus</i>	Hivernage	500	500	Individus	Présente		Non significative			
		Reproduction	310	310	Couples	Présente		Non significative			
A187	<i>Larus marinus</i>	Concentration			Individus	Présente		Non significative			

CODE	NOM	STATUT	POPULATION			EVALUATION					
			TAILLE MIN.	TAILLE MAX.	UNITE	ABONDANCE	QUALITE	POPULATION	CONSERVATION	ISOLEMENT	GLOBALE
		Hivernage			Individus	Présente		Non significative			
		Reproduction	4	4	Couples	Présente		Non significative			
A200	<i>Alca torda</i>	Concentration			Individus	Présente		15% ≥ p > 2%	Excellente	Non-isolée	Excellente
		Hivernage	620	620	Individus	Présente		15% ≥ p > 2%	Excellente	Non-isolée	Excellente
A005	<i>Podiceps cristatus</i>	Concentration			Individus	Présente					
		Hivernage	215	215	Individus	Présente					
A008	<i>Podiceps nigricollis</i>	Concentration			Individus	Présente					
		Hivernage	7	7	Individus	Présente					
A004	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	Concentration			Individus	Présente					
		Hivernage	7	7	Individus	Présente					

Citation : Muséum national d'Histoire naturelle [Ed]. 2003-2012. *Inventaire national du Patrimoine naturel*, site Web : <http://inpn.mnhn.fr> . Le 13 novembre 2012.

[Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Mentions légales](#) | [Crédits design](#) | [Contactez-nous](#) | © Muséum national d'Histoire naturelle



Copyright © 2012 : Apycom jQuery Menus

Rapport préparé par :
SARL Expertise Ecologique de l'Environnement
2 Place Patton
50300 Avranches
Tél. : 02 33 48 12 58 / Fax : 09 81 40 81 40
Mail : contact@execo-env.fr



DOSSIER DE DEMANDE DE RENOUVELLEMENT

D'EXPLOITATION DE LA CARRIERE DE LA CROIX GIBAT

A TREGUEUX ET YFFINIAC (22)

ETUDE DES AMPHIBIENS

RAPPORT COMPLEMENTAIRE A L'ETUDE FAUNE FLORE

Août 2013

Demandeur :
Carrières et Matériaux du Grand Ouest (CMGO)
Siège social : 2 rue Gaspard Coriolis
44300 NANTES
Site de la carrière : La Croix Gibat
22950 TREGUEUX

SOMMAIRE

A.	LOCALISATION DES INVESTIGATIONS.....	4
B.	DESCRIPTION DES RESULTATS DES INVENTAIRES.....	5
B.1.	ETAT DES CONNAISSANCES AVANT 2013.....	5
B.2.	STATUTS DES ESPECES D'AMPHIBIENS.....	5
B.3.	MODALITES ET DATES DES INVENTAIRES 2013.....	7
B.4.	RESULTATS DES INVENTAIRES 2013.....	7
C.	ANALYSE DES INCIDENCES POTENTIELLES DES ACTIVITES DE LA CARRIERE SUR LES AMPHIBIENS.....	8
D.	MESURES EN FAVEUR DU MAINTIEN DES POPULATIONS D'AMPHIBIENS.....	8
D.1.	MESURES POUR L'EXPLOITATION.....	8
D.2.	MESURES POUR LE REAMENAGEMENT.....	9
D.3.	MESURE DE SUIVI ECOLOGIQUE.....	9
E.	AUTEURS.....	10
F.	BIBLIOGRAPHIE SPECIALISEE.....	10

ANNEXES

Annexe 1 – Schéma d'aménagement de mares à batraciens (source : CMGO)

Annexe 2 – Plan général et coupe des aménagements pour la remise en état (source : Géoarmor environnement)

INTRODUCTION

La carrière de la Croix-Gibat exploite depuis plusieurs décennies un gisement de diorite sur les communes de Trégueux et d'Yffiniac (22).

L'autorisation d'exploiter a été récemment transférée à la Société des Carrières et Matériaux du Grand Ouest (CMGO), opération actée par Arrêté Préfectoral en date du 11/09/2012.

Un dossier de demande de renouvellement d'exploitation a été récemment déposé portant sur :

- l'abandon partiel d'une bande de terrain au Sud du périmètre (remise en état) et de deux autres au Nord et à l'Ouest du périmètre (passage de la rocade),
- l'approfondissement de l'excavation sur une hauteur de 15 m supplémentaires,
- le renouvellement du droit d'exploiter avec une production de 250 000 t/an en moyenne et 270 000 t/an au maximum,
- l'exploitation d'un stockage de matériaux sur une surface de 70 000 m²,
- l'ajout d'un concasseur mobile fonctionnant par campagnes et portant la puissance totale des installations de traitement à 1 510 kW,
- une durée d'exploitation de 13 années avec 11 années d'extractions.

Le volet faune flore a été réalisé par le bureau d'études ExEco Environnement en s'appuyant pour la partie diagnostic sur l'étude écologique datant de 2011 réalisée par trois associations locales : Groupe d'Etudes Ornithologiques des Côtes d'Armor (GEOCA), Groupe Mammalogique Breton (GMB) et Vivarmor Nature.

Parmi les enjeux écologiques identifiés figurent notamment les amphibiens dont le pélodyte ponctué (*Pelodytes punctatus*). Sa présence dans le site de la carrière a été prise en compte dans les modalités de la poursuite de l'exploitation et des mesures ont été intégrées pour le réaménagement progressif et la remise en état final du site.

Des compléments d'inventaires sur les amphibiens ont été conduits en 2013 afin d'avoir plus d'informations sur le nombre de sites aquatiques fréquentés.

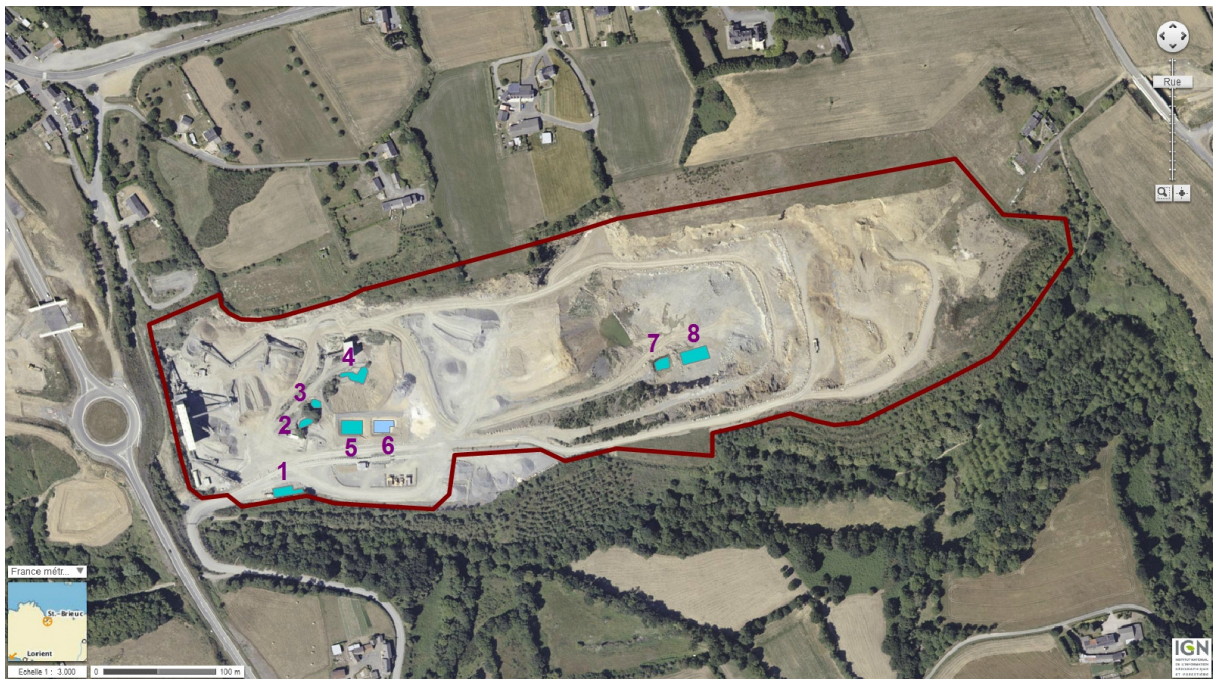
Le présent rapport décrit les résultats de ces investigations, précise sur cette base les incidences potentielles et rappelle les mesures prises pour le maintien des populations.

A. LOCALISATION DES INVESTIGATIONS

La carrière de la Croix Gibat est située essentiellement sur la commune de Trégueux et sur la frontière avec celle d'Yffiniac dans le département des Côtes-d'Armor en région Bretagne. Le site prend place en bordure de la vallée de l'Urne qui rejoint la Baie de Saint-Brieuc via l'anse d'Yffiniac à quelques kilomètres au nord-est.

Le site de la carrière demandé au renouvellement couvre une superficie d'environ 13,3 ha sachant que par ailleurs un peu plus de 3,3 ha sont en renonciation par rapport au périmètre de 2006.

En 2013, le site de la carrière a fait l'objet d'investigations de terrain, plus particulièrement sur les milieux potentiels de reproduction des amphibiens correspondant à 8 bassins dont le n°6 n'est que temporairement en eau.



Carte 1 – Localisation du périmètre d'étude dans la carrière et des bassins investigués (sources : IGN sous géoportail, CMGO)

B. DESCRIPTION DES RESULTATS DES INVENTAIRES

B.1. Etat des connaissances avant 2013

Lors du diagnostic écologique de 2011 reposant sur des campagnes de terrain menées principalement en 2010 par des associations régionales dont VivArmor Nature pour les amphibiens, deux espèces ont été recensées :

- le pélodyte ponctué (*Pelodytes punctatus*) sous la forme de chants, de têtards puis d'imagos (individus récemment métamorphosés) respectivement les 22 avril, 23 juin et 9 juillet 2010 ;
- le crapaud commun (*Bufo bufo*) sous la forme de quelques individus adultes en déplacement le 3 septembre 2010.

Le diagnostic ne précise pas le nombre de bassins concernés par la présence d'amphibiens. Il est toutefois fait mention de la présence de 3 mâles chanteurs de pélodyte ponctué.

Le site de la carrière de la Croix Gibat est exploité depuis 1975. L'ancienneté de la présence du pélodyte ponctué n'est pas connue mais n'est certainement pas nouvelle.

B.2. Statuts des espèces d'amphibiens

Protection

Le pélodyte ponctué et le crapaud commun figurent à l'annexe 3 de la Convention de Berne du 19 septembre 1979 (texte à valeur incitative) qui concerne les espèces de faune protégées dont l'exploitation est réglementée. Ils ne figurent pas parmi les espèces des annexes de la Directive "Habitats-Faune-Flore".

Au niveau national, les deux espèces sont protégées et figurent à l'article 3 de l'arrêté du 19 novembre 2007.

Menace

Sur la liste rouge européenne de 2009 des espèces menacées d'amphibiens, les deux espèces ne figurent pas parmi les catégories menacées. Elles sont placées dans la catégorie "LC" qui concerne les espèces en "préoccupation mineure".

Il en est de même pour ces deux espèces vis-à-vis de la liste rouge nationale de 2008.

Patrimonialité

De ces deux espèces, seul le pélodyte ponctué fait partie des espèces d'amphibiens déterminantes pour la désignation de ZNIEFF en région Bretagne (liste validée par le CSRPN de Bretagne le 9 septembre 2010).

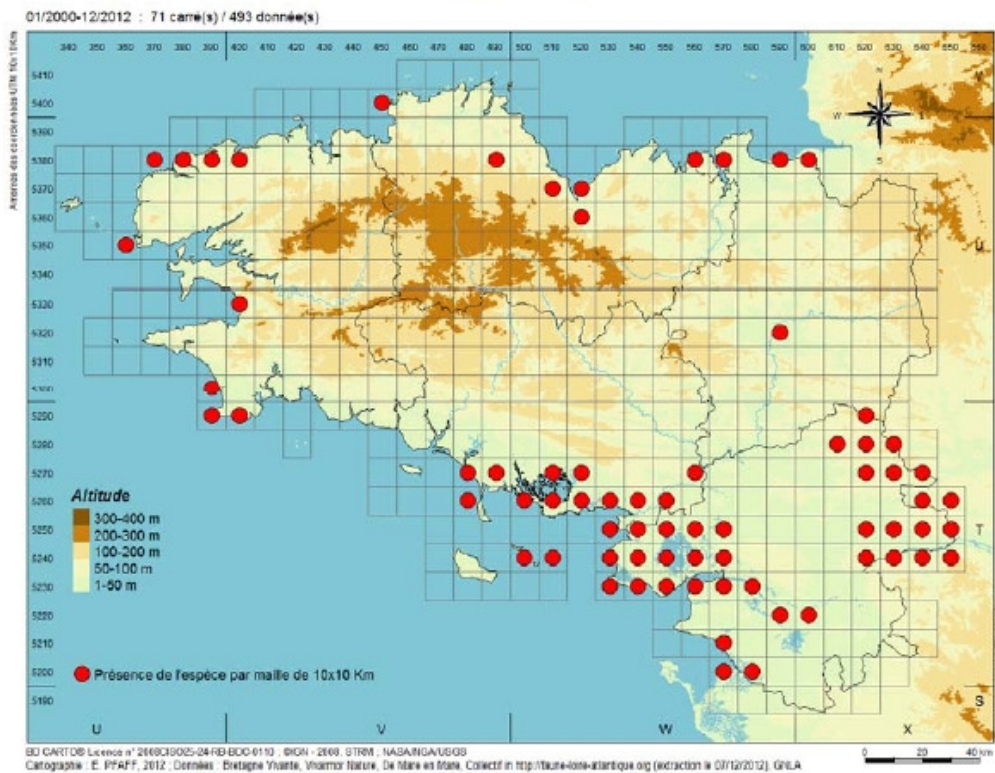
Rareté

Au niveau national, l'atlas des Amphibiens et Reptiles de 2012 montre que le pélodyte ponctué est globalement une espèce peu commune mais discrète tandis que le crapaud commun demeure commun.

Au niveau régional, l'atlas provisoire des amphibiens de Bretagne et Loire Atlantique à fin 2012 (cf. cartes ci-après) montre que le pélodyte ponctué est rare mais qu'il est présent dans plusieurs mailles du secteur de Saint-Brieuc où le site de la carrière se situe tandis que le crapaud commun est très commun dans l'ensemble de la région.

Carte de répartition : Pélodyte ponctué

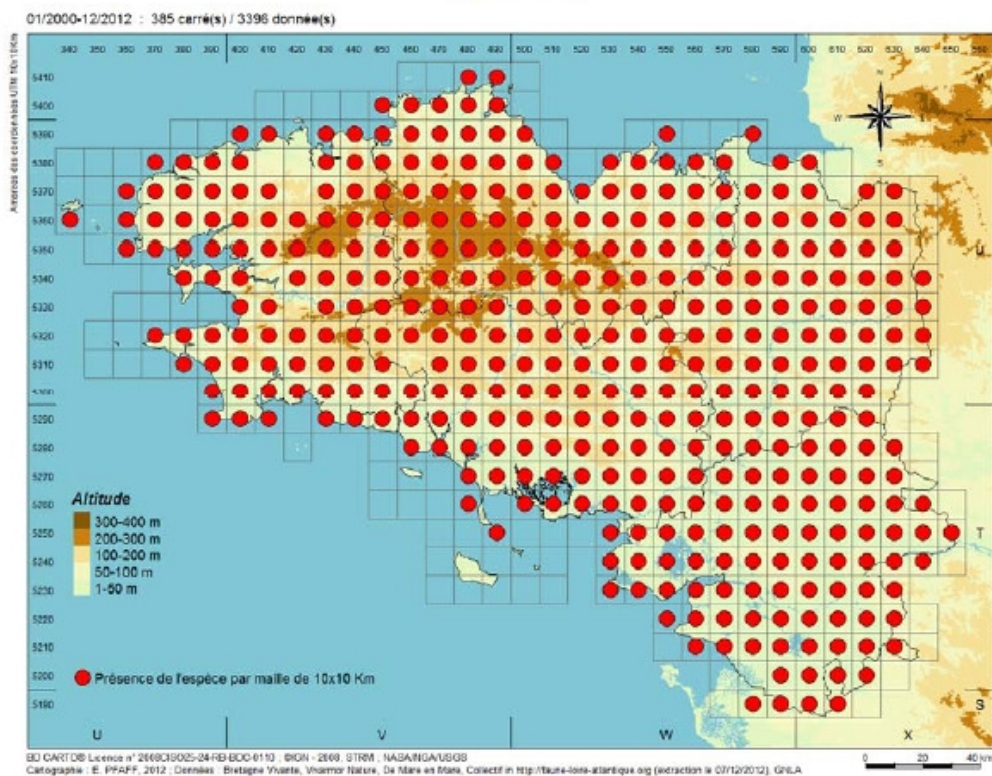
Période 2000-2012



Carte 2 – Répartition du pélodyte ponctué (source : Bretagne Vivante, VivArmor Nature, 2012)

Carte de répartition : Crapaud commun

Période 2000-2012



Carte 3 – Répartition du crapaud commun (source : Bretagne Vivante, VivArmor Nature, 2012)

B.3. Modalités et dates des inventaires 2013

Les inventaires ont été conduits par deux personnes du bureau d'études ExEco Environnement. Ils reposent sur 2 campagnes de terrain :

- le 17 avril 2013, avec des observations diurnes et nocturnes sur le pourtour et dans les bassins, des écoutes de chants et des captures temporaires au filet troubleau le temps de l'identification avant un relâché *in situ* ;
- le 20 juin 2013, avec des observations diurnes selon les mêmes modalités que la campagne précédente.

B.4. Résultats des inventaires 2013

La synthèse des espèces d'amphibiens observées dans les différents bassins du site de la carrière est indiquée dans le tableau ci-après (pour chaque bassin, la colonne de gauche correspond à la première campagne, celle de droite à la seconde campagne).

Espèce / Bassin	1		2		3		4		5		6		7		8	
Pélodyte ponctué							4 Ch, > 10 Te	1 Ad			1 Ch, 1 Po, > 100 Te				2 Ch	1 Ch, > 10 Te
Crapaud commun	1 Po	> 100 Te						1 Te		> 300 Te				1 Te		> 50 Te

Légende – Ch : chant, Ad : adulte, Im : Imago, Ju : juvénile, Te : têtard, Po : ponte

Tableau 1 – Synthèse des espèces d'amphibiens observées

En 2013, le pélodyte ponctué a fréquenté 3 bassins : les 4, 6 et 8 avec une préférence pour le bassin 8 tandis que le crapaud commun en a fréquenté 5 : les 1, 4, 5, 7 et 8 avec des abondances plus fortes sur les 1, 5 et 8.



Photographie 1 – Pélodyte ponctué, avant sa remise à l'eau *in situ* (photo : L. DUTAL – ExEco Environnement)

C. ANALYSE DES INCIDENCES POTENTIELLES DES ACTIVITES DE LA CARRIERE SUR LES AMPHIBIENS

Les impacts potentiels pour ce groupe concernent le pélodyte ponctué et le crapaud commun qui se reproduisent dans certains des bassins du site.

Les milieux pionniers et artificiels tels que les bassins de carrières font partie des habitats volontiers colonisés par le pélodyte ponctué à l'exemple du cas présent. Même si la littérature évoque une préférence pour des habitats de reproduction pauvre en poissons, celle-ci est également possible dans des milieux aquatiques riches en poissons. (ACEMAV coll., 2003). Dans le cas présent, seul le bassin de décantation près du concasseur situé sur l'ouest du site de la carrière abrite actuellement quelques carpes (CMGO, com. pers.). C'est une espèce benthophage et omnivore avec une préférence pour les invertébrés (KEITH P, *et al.*, 2011).

Il convient de rappeler que le site de la carrière de la Croix Gibat est exploité depuis 1975. L'ancienneté de la présence du pélodyte ponctué ni du crapaud commun n'est pas connue mais n'est certainement pas nouvelle. La continuité du maintien de leur présence est tributaire de l'existence de milieux aquatiques permettant leur reproduction dans ce site.

Les incidences potentielles s'expriment donc en cas de suppression significative de milieux aquatiques. Il ressort que les modalités d'exploitation ont permis jusqu'à présent le maintien des populations d'amphibiens ; les effectifs des inventaires de 2013 apparaissant même supérieurs à ceux de 2010 mais ce genre de fluctuation peut dépendre aussi de facteurs climatiques plus ou moins favorables selon les années. Ainsi, les différents bassins de la partie ouest sont en place depuis des années tandis que sur la partie est de nouveaux bassins sont créés au fur et à mesure de la progression du front avant que les bassins antérieurs ne soient comblés.

D. MESURES EN FAVEUR DU MAINTIEN DES POPULATIONS D'AMPHIBIENS

Dans cette partie sont essentiellement rappelées les différentes mesures présentées dans le volet faune flore. Ces mesures visent au départ le pélodyte ponctué mais elles sont plus largement applicables pour le crapaud commun voire d'autres espèces d'amphibiens.

D.1. Mesures pour l'exploitation

Les conditions de la poursuite de l'exploitation au fil des phases de progression du front d'exploitation de la carrière vers l'est compatibles notamment avec le pélodyte ponctué sont :

- que la disparition d'un milieu intervienne en dehors de la phase aquatique (période de ponte et de développement larvaire) qui va globalement de mars à août ;
- que soit générés de nouveaux milieux ou des milieux de substitution de reproduction qui puissent être colonisés au printemps suivant ; milieux dans lesquels il est préconisé de ne pas introduire de poissons.

Durant l'exploitation, en plus des bassins actuels près des installations sur l'ouest, des bassins de fonds de fouille seront toujours existants et seront déplacés vers l'est environ tous les 5 ans, les nouveaux étant créés avant la disparition des anciens.

D.2. Mesures pour le réaménagement

Lors du réaménagement progressif (phases 2 et 3 d'exploitation), il est prévu de créer un pool de milieux favorables de type points d'eau, sous la forme d'un chapelet de mares positionnées en retrait de la piste et des pieds des fronts de taille avec un minimum de 4 mares (taille : 4x2 m, profondeur maxi plein eau : 0,8 m, fond argileux de 0,20 m d'épaisseur pour optimiser la durée de la période en eau, surmonté de 0,10 m de terre et de quelques pierres, plus un bloc sur une berge), partiellement bordées d'un monticule de pierres entre la piste et la mare pour servir d'abris aux adultes (cf. annexe 1).

De plus, au terme du réaménagement (cf. annexe 2), il subsistera également sur l'extrême est un plan d'eau d'une superficie estimée à environ 2,3 ha (profondeur maximale de l'ordre de 30 m), permettant à une flore et une faune aquatique de s'installer et de se développer. Ce milieu pourra être attractif pour d'autres espèces d'amphibiens qui ne se reproduisent pas actuellement dans le site de la carrière mais qui sont potentiellement présentes dans les environs. En frange nord-ouest, c'est un espace de zone humide qui est généré grâce à un remblaiement à une cote un peu inférieure, faisant une transition entre les milieux terrestres et le plan d'eau.

A cela s'ajoute le non-remblaiement d'une grande partie des bassins dans la partie ouest, offrant durablement un panel de mares contribuant à la diversité des milieux aquatiques du site.

D.3. Mesure de suivi écologique

Un suivi écologique des amphibiens, avec une attention particulière sur le pélodyte ponctué, est prévu tous les ans au cours des phases d'exploitation.

Il repose sur la réalisation de plusieurs campagnes d'investigations de terrain au cours de la période de reproduction et de développement larvaire des amphibiens. Il fait l'objet d'un rapport annuel.

E. AUTEURS

La rédaction de ce rapport a été réalisée par Laurent BRUNET, écologue du bureau d'études ExEco Environnement. Les inventaires de terrain ont été conduits par Laurent BRUNET avec la collaboration de Laurent DUTAL, écologue du bureau d'études ExEco Environnement.

Les références de l'étude écologique réalisée par les associations régionales et citée dans le rapport sont les suivantes :

GEOCA, GMB, VivArmor Nature, 2011 – Etude écologique de la carrière de la Croix Gibat (Trégueux).

F. BIBLIOGRAPHIE SPECIALISEE

ACEMAV coll., DUGUET R. & MELKI F. ed., 2003 – Les Amphibiens de France, Belgique et Luxembourg. Collection Parthénope, éditions Biotope, Mèze (France). 480 p.

Bretagne Vivante, VivArmor Nature, 2012 – Atlas de répartition provisoire des Amphibiens de Bretagne et Loire Atlantique. Décembre 2012. Région Bretagne – Contrats Nature. 14 p.

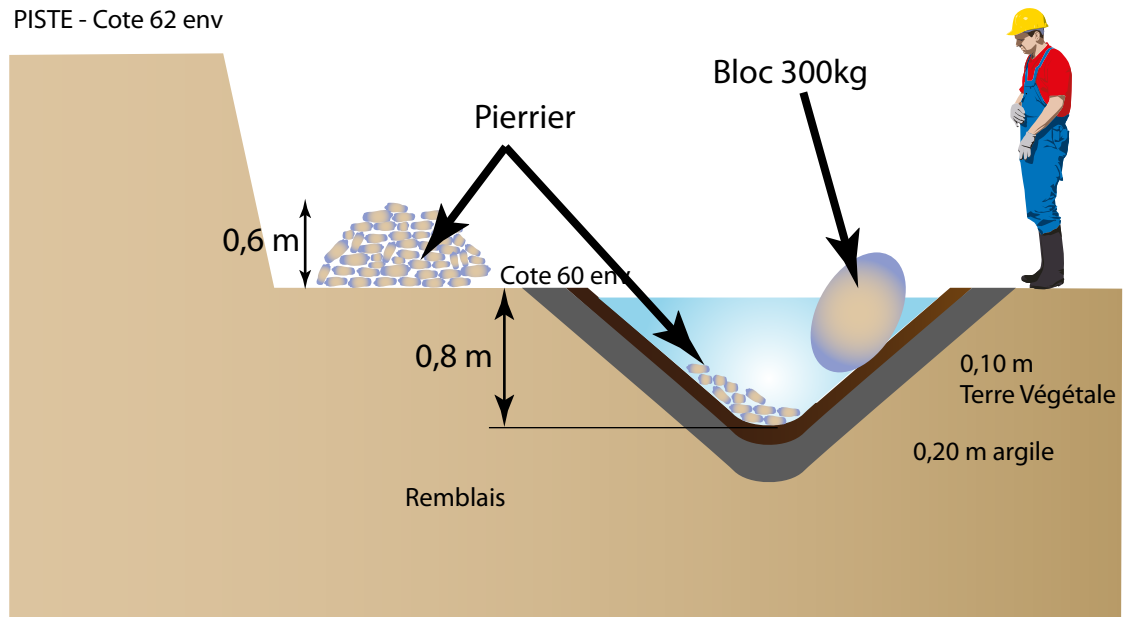
LESCURE J. & MASSARY de J.-C. (coords), 2012 – Atlas des Amphibiens et Reptiles de France. Biotope, Mèze ; Muséum national d'histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité), 272 p.

MIAUD C., MURATET J., 2004 – Identifier les oeufs et les larves des amphibiens de France. INRA, Paris. 200 p.

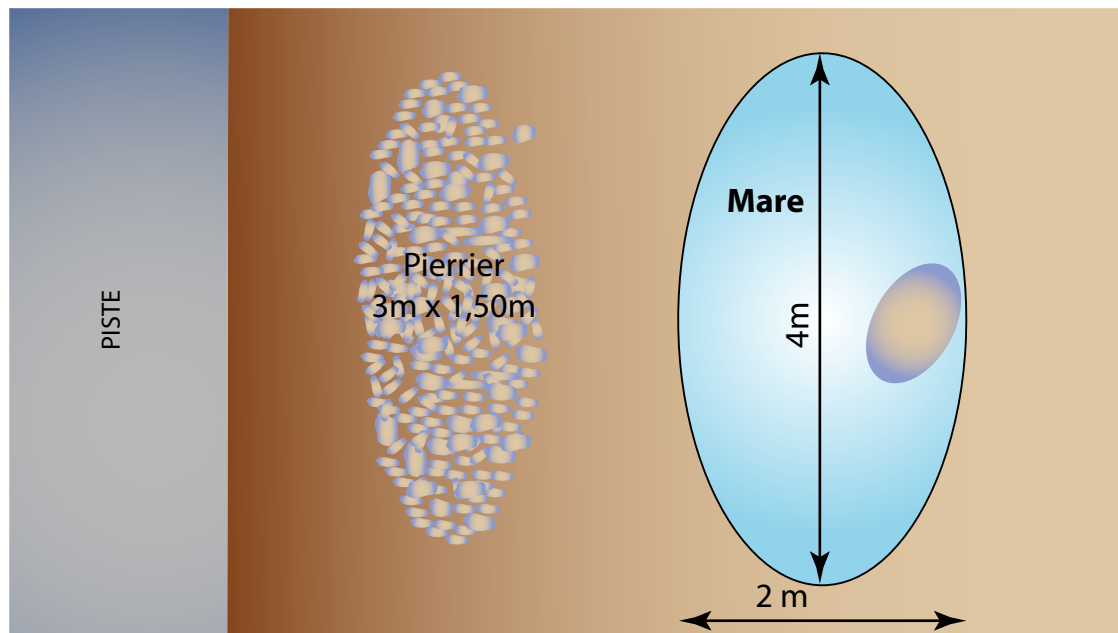
MURATET J., 2007 – Identifier les Amphibiens de France métropolitaine, Guide de terrain. Ecodiv, France. 291 p.

ANNEXES

Coupe



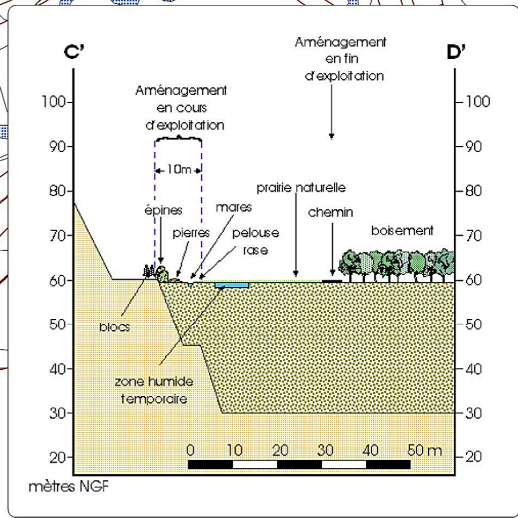
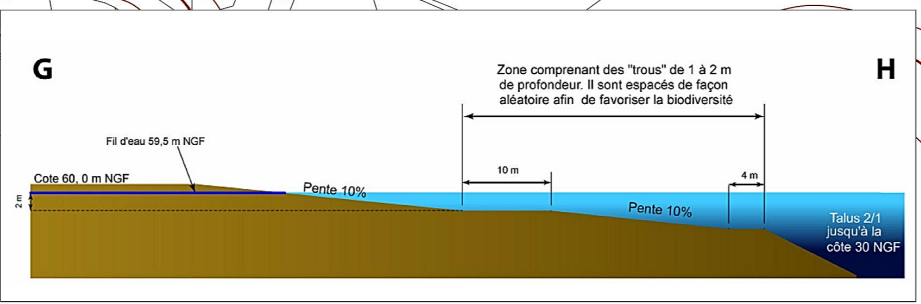
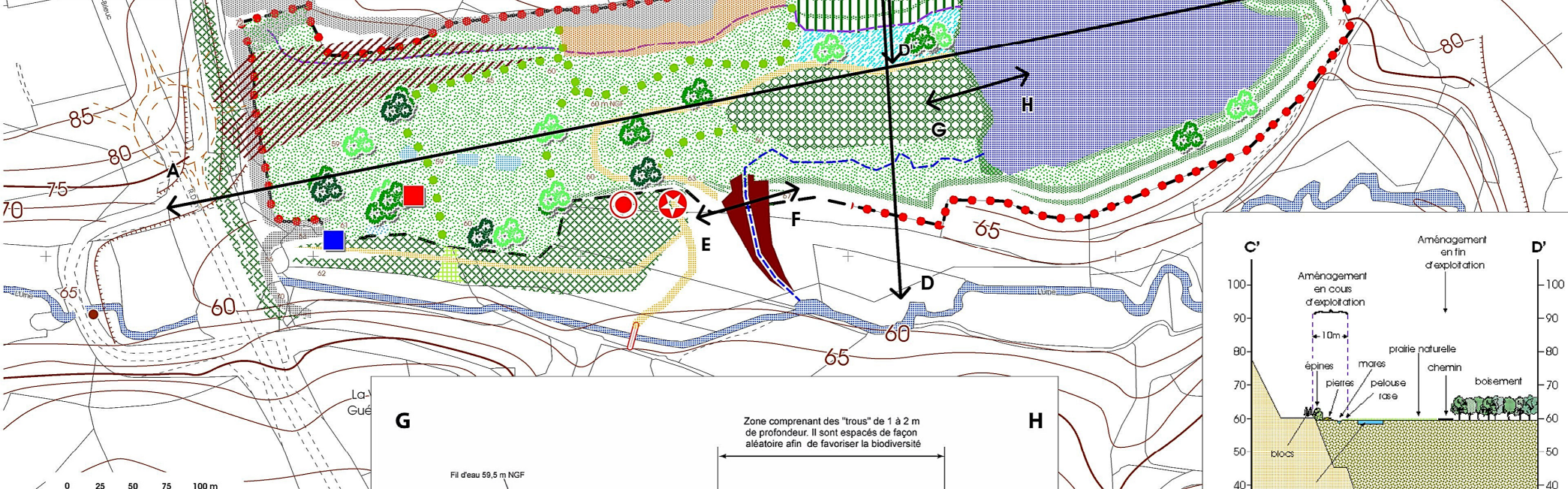
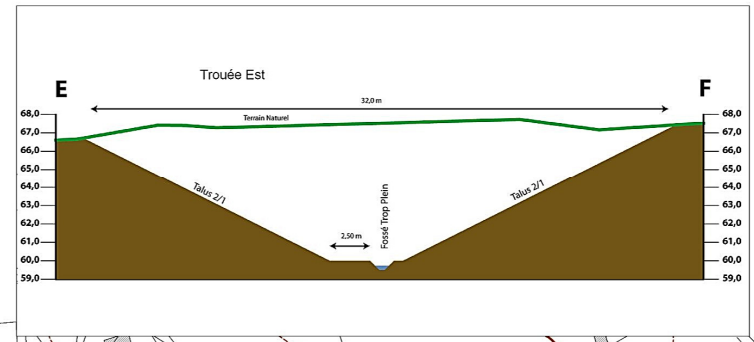
Vue en Plan



CMGO
Carrière de la Croix Gibat
 Communes de TREGUEUX & YFFINIAC - 22

REMISE EN ÉTAT
 AU 1/3000

- Renouvellement
- Mise en sécurité des fronts
- Front de remblai végétalisé
- Merlon
- Mare, profondeur variable 1 à 3 m
- Plan d'eau
- Accès
- Clôture
- Prairie
- Zone humide temporaire
- Chemin
- Boisement (feuillus)
- Aménagement spécifique (cf coupe C'-D')
- Trouée écologique
- Passerelle existante
- Talus planté
- Zone exempte de terres végétales
- Fossé de collecte des eaux en pied de front
- Fossé écoulement du plan d'eau
- Trouée Est
- Refuge à chiroptères (tunnel à chauve-souris)
- Bosquet
- Accès depuis le giratoire réalisé en fin d'exploitation après concertation avec les maires et le Conseil Général
- Emprise giratoire
- Coupe
- Ligne
- P1 : Parking 5 places voitures
- P2 : Parking 45 places voitures (emplacement et configuration à définir en 2023)
- Belvédère



Source: Direction générale des Finances Publiques - Cadastre ; mise à jour, 2011

